

Réunion du 29 mars 2018

BREST

Ordre du jour

- tour de Bretagne par département des initiatives / démarches « topos »
- évolutions de la réglementation
- projet de nomenclature commune bretonne sur la donnée topo
- un fond de plan image comme référentiel ?

Présents	Excusés	Membres	Service / Fonction
X		ACQUITTER Jean-Luc	IGN
X		BEAUDOIN Nathalie	SDE35
X		BLOUIN LE NABEC Thierry	IGN
X		BOUETARD Quentin	Rennes métropole
X		CANCEL Paul	Quimper Bretagne Occidentale
X		CHARDRONNAY Marina	Eau SMG 35
X		COADIC Rozenn	SDE22
X		COURTOIS Georges	Mairie de Landerneau
X		DENAUD-JEAN Tony	Rennes métropole
X		DESHOUX Vincent	Morbihan énergies
X		DIVANACH Stéphane	Mairie de Fouesnant
X		DUCEUX Sylvaine	Lorient Agglomération
X		FOURNIER Julien	Morlaix Communauté
X		GUILLO Bianca	Guingamp Paimpol Armor Argoat Agglomération
X		HERBAUX Thierry	DREAL Bretagne
X		HEURTEBISE Etienne	Morlaix Communauté
X		JOUVROT Frédéric	Rennes métropole
X		LAVANANT Jean-François	Lorient Agglomération
X		LEFEUVRE Erwan	Lannion-Trégor Communauté
X		LEOPOLD Thomas	Pays Fouesnantais
X		MARZIN Mikael	Quimper Bretagne Occidentale
X		MENARD Bruno	Dinan Agglomération
X		MEVEL Pierre-Yves	Fougères Agglomération
X	X	MEVEL-VIANNAY Stéphane	Région Bretagne
X		MIGUET Jérôme	Quimper Bretagne Occidentale
X		MILLE Mickaël	Saint-Brieuc Armor Agglomération
X		MONFORT Jacques	SDE29
X		NAJA Elisabeth	Brest métropole
X		NIGER Jean-François	Haute Cornouaille Communauté de Communes
X		OUVRAT Pascal	SDE22
X		PIRIOU Christophe	Brest métropole
X		POULMARC'H Marie Laure	SDE29
X		PROVOST Loïc	Lannion-Trégor Communauté
X		RENAUD Gwenaël	Communauté de Communes Côte d'Emeraude
X		ROPARS Jordan	Brest métropole
X		TAMOUDI Cécile	Rennes métropole
X		VOURC'H Grégoire	Brest métropole
36	1		

Tour de Bretagne des initiatives / démarches topographiques

Tour de table des structures présentes

Retours des réunions AMF35, AMF22 et la suite (Thierry Herbaux/DREAL)

L'objet de ces réunions organisées en lien avec les associations de maires était de sensibiliser les communes (agents et élus) aux enjeux de la réforme DT-DICT : 2 réunions de 2h30 pour le 35 et 22. (Pour info, seulement 1/4 d'heure pour homologues du 44)

Les participants du pôle métier souhaitent voir ces temps de présentations reproduits sur le 29 et le 56, le travail de sensibilisation à destination des élus restant encore important.

Suite à l'interpellation de plusieurs acteurs sur la difficulté à mobiliser des fonds FEDER pour constituer des référentiels topographiques, la DREAL sollicite le pôle métier pour produire une note explicative à destination de la région et des autorités préfectorales. L'approche « innovation numérique » mise en avant par Brest Métropole pour sa demande de subvention est sûrement un bon angle d'attaque à reproduire.

Pour compléter, le SDEF émet l'idée d'une démarche mutualisée entre les quatre SDE pour solliciter les fonds FEDER via le pôle Énergie Bretagne.

Articles en ligne

AMF35 : <http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/sensibilisation-des-collectivites-le-6-septembre-a3373.html>

AMF22 : <http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/sensibilisation-des-collectivites-le-9-janvier-a-a3492.html>

et colloque régional du 8 mars 2017 : <http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/retour-du-colloque-du-8-mars-2017-sur-les-a3300.html>

Les dynamiques sur chacun des départements bretons

56 - Lorient Agglomération - Morbihan énergies

Pour rappel, une convention de partenariat a été signée mi-2017 entre Lorient Agglomération et Morbihan énergies pour mutualiser un fond de plan plus riche que le simple PCRS avec des discussions à ce jour bien engagées auprès des gestionnaires GRDF, Enedis et Orange. Une signature de convention multi-partenariale est prévue avant l'été. Pour les phases « contrôle topographique » assurée en régie, les ressources de Lorient Agglomération devraient être complétées.

En parallèle, Morbihan énergies essaime les bénéfices de ce partenariat local sur le reste du département pour une déclinaison opérationnelle qui se fera à façon.

En réponse à la question du partage des données « réseaux », il est répondu que les gestionnaires continueront à mettre en partage leurs données « moyenne échelle » et non les données « grande échelle » pour bloquer l'absence constatée de demande de DT-DICT.

22 - SDE 22 - Saint Briec Armor Agglomération

Volonté du SDE de porter une démarche départementale avec un niveau minimal homogène sur les territoires concernés, certains territoires pouvant être décrits de façon plus détaillée : du PCRS et du PCRS++. L'initialisation se ferait probablement à partir d'une acquisition ortho 5 cm complétée ensuite par des plans vectoriels.

Dès 2018, la volonté est de s'inscrire dans la durée avec la constitution, la mise à jour et une convention à établir avec les gestionnaires.

Sur le territoire de SBAA, l'antériorité de la pratique de la topo est aujourd'hui favorable au contexte « PCRS » avec notamment une plateforme de diffusion au format PCRS et un souhait avéré de collaborer sur la nomenclature et les contrôles topo.

35 - SDE 35 - Rennes métropole

La démarche a été validée en bureau syndical en janvier avec une première réunion d'information pour les EPCI fin avril. L'idée est de monter un groupement de commandes à l'EPCI avec un marché de contrôle topo. Le SDE35 est déjà partenaire de la démarche référentiel métropolitain topographique et réseaux (RMTR) sur la métropole de Rennes.

Rennes Métropole a rapidement voulu endosser le rôle d'autorité publique locale compétente. La convention avec les gestionnaires de réseaux sur la métropole (Enedis, GrdF, SDE35, Eau du bassin rennais et Rennes métropole telecom) a été récemment signée pour constituer un Référentiel ++. Le marché de collecte de données est en cours : mise au point des processus techniques de restitution du Mobile Mapping de novembre 2017 à mars 2018 sur une commune avec 30 km de voirie. RAS sur l'exhaustivité et la précision topographique. Les contrôles topo sont assurés en régie : le 1er contrôle se fait par GPS et si cela n'est pas concluant, une procédure complémentaire est assurée par nivellement direct pour assurer l'altimétrie et par cheminement au tachéomètre pour assurer la planimétrie.

Une démonstration du portail web de consultation et de diffusion du RMTR est réalisée en séance.

29 - SDEF - Brest métropole

Le SDEF souhaite s'investir sur le sujet en tant que gestionnaire de réseaux sur le département (éclairage public, réseaux électroniques...) en partenariat avec Brest Métropole. Un recrutement de chargé de mission pcrs est en cours. L'idée est d'avoir une convention cadre départementale qui se déclinerait en convention opérationnelle par EPCI.

Le travail est déjà engagé sur la géodétection des réseaux d'éclairage public sur 20 communes.

Pour Brest Métropole, la convention est signée avec les principaux gestionnaires sauf Orange. Après attribution du marché, la phase d'initialisation de la collecte a débuté sur Plougastel en fin d'année, la constitution du référentiel topographique simplifié (RTS) s'étalant sur 4 ans en mobile mapping avec 2 prestataires. Les contrôles sont assurés en régie : pas de

soucis sur la précision et l'exhaustivité sauf pour la typologie des affleurements.

Évolutions de la réglementation

Les seuls éléments retenus dans les évolutions réglementaires envisagées sont d'ordre calendaire :

- réseaux sensibles : 2019 en zones urbaines et 2026 en zones rurales
- réseaux non sensibles : 2026 en zones urbaines et 2030 en zones rurales
- PCRS : obligatoire en 2026

Projet de nomenclature commune bretonne sur la donnée topo

Travail commun Lorient Agglomération et Rennes Métropole qui sera matérialisé par une convention. La première réunion technique du 23/01 permet à ce jour la production non finalisée d'un gabarit DWG compatible avec le modèle Topstation de Rennes Métropole.

Cette nomenclature, déjà validée par ENEDIS et GRDF a été présentée aux collectivités territoriales du territoire de Lorient Agglomération et le sera mi-avril aux EPCI du Morbihan. Cette volonté d'harmonisation est accueillie favorablement par les participants du pôle métier, y compris les structures disposant déjà d'une nomenclature (SBAA, Lannion, Quimper, Brest...) au regard des intérêts et bénéfices à mutualiser le plus possible entre collectivités territoriales et gestionnaires de réseaux nationaux.

Il y a malgré tout une interrogation de Saint-Briec sur la proposition d'un standard élargi au format CAO plutôt que dans un format SIG plus riche, mieux connu et plus facilement transposable en CAO/DAO.

Plusieurs acteurs souhaitent dès à présent intégrer un groupe de travail technique pour partager la nomenclature rennaise, en appréhender les adaptations et enrichir le modèle. Une réunion est à programmer avant l'été.

En complément, l'idée est soulevée de présenter cette démarche au sein du GT4 du CNIG.

Un fond de plan image comme référentiel ?

Christophe Piriou rappelle les enjeux et les caractéristiques techniques d'une ortho PCRS v2 à 5 cm de résolution.

Sylvaine Duceux présente le résultat d'une acquisition expérimentale sur une commune de Riantec.

Les discussions s'orientent ensuite sur l'intérêt d'une couverture image pour un territoire peu changeant avec des coûts d'acquisitions annoncés plus abordables qu'une technologie d'acquisition au format vecteur. Attention néanmoins, puisque pour l'exemple de Riantec, 5km² nécessite pas moins de 30 points de calage topo.

La question de la mobilisation des fonds européens est également posée tout comme le respect des contraintes de la CNIL et du RGPD : une plus grande précision signifie une plus forte identification des personnes.

Suites à donner

- réunion à programmer sur le projet de nomenclature commune bretonne sur la donnée topo
- présentation de la démarche en GT4 du CNIG